



Règles d'un contrôle d'identité.

Par emji, le 25/05/2011 à 17:36

Bonjour,

Je viens vers vous aujourd'hui car j'en ai un peu marre d'être la "tête de truc" des agents de la BAC des environs de chez moi juste parce que j'ai une tête qui ne leur reviens pas.

Je vous explique tout :

Hier soir, j'étais en voiture avec deux amis, il était 23h30, nous venions de déposer un autre ami chez lui, et là, qui surgit derrière nous ? La BAC.

Scénario classique : gyrophare, arrêtez vous sur le bas coté.

On s'exécute, les agents arrivent au niveau du véhicule, font descendre le conducteur, nous demandent de mettre les mains en évidence... Enfin bref, rien de bien extraordinaire jusque là...

Mes questions portent plus sur la suite des évènements.

Quand c'est à mon tour, l'agent me demande de descendre, ce que je fait, me demande si je n'ai sur moi rien de dangereux ou d'illégal.

Ma réponse : "non", puisque de toute façon je n'avais rien de tel sur moi...

Réponse du policier : "ah ba pourtant vous avez dû fumer, vous avez de beaux yeux"...

Alors que j'ai arrêté de fumer il y a bien longtemps et que de toute façon personne n'avait fumer, si ce n'est des cigarettes...

Viens le moment de la "palpation de sécurité" qui a plus tourné à la séance d'attouchements qu'autre chose...

Je me suis demandé si le policier cherchait si j'avais du chit planqué sous mon prépuce tellement il a insisté sur mes parties génitales. Un de mes amis à même eu droit à un coup de lampe dans son caleçon !!

Est-ce normal ?? Aurions nous pu dire quelque chose ? Ou devons nous nous laissez faire gentiment ??

De plus, je suis handicapé et je dois porter des genouillères quasiment en permanence, est-ce normal qu'il insiste à les "fouiller" (parce que la c'était encore plus qu'une palpation) alors que ceci m'est douloureux ?

Autre chose, mon deuxième ami a vu son sac fouillé par un autre policier pendant ce temps là, en même temps que sa voiture sans même lui demander son avis ni même le laisser regarder ce qui se passait.

Encore une fois, est-ce normal ??

Je ne sais pas si vous pourrez répondre à toutes mes questions, je sais que tout cela relève aussi de la subjectivité de l'agent de police...

En vous remerciant du temps que vous prendrez pour me lire et en espérant que vous saurez me répondre.

Par **mimi493**, le **25/05/2011** à **19:34**

Vous devez aller voir un avocat courageux qui accepterait de vous défendre contre la police.